Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 24 (1873)

Heft: 4

Artikel: [Un mot sur la transformation en marais des bords du lac de Wallenstadt]

Autor: Escher

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784116

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

champs de quelques milliers de Confédérés, mais préserveront encore de miasmes pestilentiels de grandes vallées, avec leurs habitants actuels et leurs descendants.

Ou bien faudra-t-il laisser croupir dans les eaux, qui sont montées jusqu'au premier étage de leurs demeures, les habitants des villes de Wallenstadt et de Wesen, qui ont déjà tant souffert par les maux de la guerre et les incendies? Les habitants des villages de Urnen le Bas et le Haut, de Næfels, de Mollis, de Bilten, de Schænis, etc. resteront-ils sans espoir de voir commencer les travaux qui doivent empêcher les marais d'envahir peu à peu leurs prairies, leurs vergers et leurs demeures; ou seront-ils réduits à calculer pendant combien d'années ils pourront encore retirer quelques produits de leurs campagnes, si riches il y a 40 ans?

Faudra-t-il que les amis du pays continuent à être affligés par le spectacle des maladies qui se propagent de plus en plus dans une contrée qu'ils se souviennent d'avoir vue naguère si florissante? Sera-ce en vain qu'une voix d'avertissement s'est fait entendre pour faire connaître des faits dont l'évidence devient malheureusement d'année en année plus frappante? Les marais du lac de Wallenstadt se réunissent avec ceux de Schänis et ceux-ci avec la plaine inférieure de la vallée de la Linth, où les eaux ont déjà rendu le sol impropre à la culture; ils s'étendent déjà jusqu'au lac de Zurich et ne tarderont pas à répandre leurs vapeurs pestilentielles non seulement sur quelques villes et villages de la contrée qu'ils occupent aujourd'hui mais encore et pour toujours, sur les vallées les plus belles et les plus riches de la Suisse septentrionale. Les habitants de ces contrées fertiles se sont cru un moment bien près de voir leurs voeux exaucés; seront-ils les seuls qui sur le sol de la patrie n'aient pas lieu de bénir les bienfaits de la nouvelle constitution fédérale? Non, ce serait faire injure à la nation suisse que de douter ainsi de son esprit de bienfaisance! il ne faut plus qu'un appel des pères du pays, il ne faut plus qu'un exposé véridique de l'extension menaçante de la calamité, et alors les Suisses ouvriront leurs coeurs et leurs mains en faveur des habitants des bords du lac de Wallenstadt et de la Linth, qui sont attaqués par les maladies, qui ont déjà perdu une partie de leurs demeures, et qui seront chassés de leur patrimoine par l'envahissement d'infects marais; ils

les ouvriront, comme ils l'ont fait dernièrement pour le bien plus petit nombre des compatriotes de Goldau qui sont restés vivants après l'éboulement du Rossberg. Il n'y a qu'à rappeler aux Suisses quel est le sort de ces Confédérés, qui voient des eaux permanentes envahir leurs prairies, qui ont dû abandonner aux animaux immondes des marais le rez-de-chaussée de leurs maisons, qui ont même vu les eaux sourdre par les fentes du plancher du premier étage; il n'y a qu'à leur dépeindre particulièrement le sort de ces pères et de ces mères qui voient leurs enfants minés par les fièvres, qui voient les infirmités du corps et de l'esprit prendre place à leur foyer, de même que chez les autres habitants de cette malheureuse contrée. Tous les Suisses comprendont alors que ces infortunés ont tout autant besoin de l'appui généreux de leurs Confédérés, que les malheureux habitants de Lowerz; ceux-ci ont trouvé leurs maisons, leurs époux, leurs enfants, leurs parents ensevelis sous des masses énormes de rochers; ils se sont vus ainsi seuls au monde, mais ils avaient encore la santé pour pourvoir à leurs besoins, et ils ont pu le faire avec les secours que la bienfaisance nationale s'est empressée de leur fournir.

Déjà le gouvernement de Glaris a invité le nouveau landammann de la Suisse à prendre cette affaire en mains, et à s'en occuper avec le zèle que lui inspirera son humanité. Le gouvernement de St. Gall s'occupera aussi avec le plus vif intérêt de cette entreprise qui le touche de si près; enfin le canton de Schwytz, plein de reconnaissance pour les secours fédéraux que ses concitoyens ont reçus, ne voudra pas rester en arrière, quand il s'agit d'une oeuvre qui doit sauver ses plus proches voisins d'une situation désespérée, et profiter à ses propres populations qui ne manqueraient pas d'être atteintes par ces calamités, si elles devaient continuer à s'étendre.

S. E. le landammann de la Suisse a invité les cantons de Glaris, de Schwyz et de St. Gall à une conférence qui aura lieu le 2 février à Zurich.